

Bureau du 20 avril 2009 à LaVoulte sur Rhône

Elus présents :

Maurice QUINKAL, Aïda BOYER, Patricia CURTIUS, Vincent MOUNIER, Laurent CLEREL, Christophe CHANTRE, Didier PICHERAL, Marc LECOMTE, Yves LEMAL.

1) - Validation du compte-rendu du 2 mars 2009

Pas d'observations.

2) - Debriefing du dernier comité syndical

M.Quinkal veut faire un point sur le dernier comité syndical qui était un peu particulier car il abordait le point du bâtiment et de l'éventuel déménagement du Sivu, en plus des CA et du budget. Il souhaite que les membres du bureau soient à ses côtés à la tribune pour les prochains CS, parce que les observations lorsqu'elles viennent de la salle peuvent être interprétées comme oppositionnelles. D. Picheral est d'accord et explique ses nombreuses questions ce jour là par sa volonté d'animer le débat. Il fait part de son sentiment que la question du budget n'avait pas suffisamment été abordée en bureau.

3) - Logiciels de gestion communale

B. Arnaudon explique les critères qui ont conduit au choix de la commission chargée de sélectionner les soumissionnaires (le document est à disposition sur le site des réunions). Toutes les sociétés étaient prêtes à accompagner le Sivu dans le cadre défini, ce critère était donc moins déterminant que prévu.

Sur les 8 sociétés ayant candidaté, 2 ont été éliminées, et 6 rencontrées pour aboutir à une réflexion approfondie sur les 4 meilleures.

Une carte est montrée à l'écran des communes ardéchoises et des logiciels qu'elles utilisent.

Le point clé tournait autour de Magnus, largement majoritaire en nombre de communes utilisatrices.

Le jury propose au final de retenir Cosoluce, les autres ayant été éliminées progressivement (Magnus pour des questions de coût, Visa pour le manque de qualité de ses produits, etc.).

D. Picheral, seul élu du jury, insiste sur le fait que Cosoluce est utilisé par de très nombreux syndicats comme le nôtre et souligne la qualité des produits proposés. Il est solidaire du choix fait malgré le risque pris à cause de la jeunesse de cette entreprise. B. Arnaudon montre la carte des implantations de Cosoluce sur le territoire français.

D. Suszwalak souligne que lors de la réunion entre syndicats départementaux tenue en visioconférence à Déomas le 3 avril, les syndicats du sud-ouest ont affirmé que le Sivu n'aurait pas à regretter son choix s'il partait sur Cosoluce.

Cosoluce (avec JVS) était très nettement parmi les moins chers pour la strate majoritaire des communes en Ardèche (- de 500 hab.).

Installation et formation initiale des utilisateurs seront effectuées par le Sivu, les techniciens bénéficieront d'une dizaine de jours de formation payées par COSOLUCE.

Y. Lemal pose la question des applications contenues dans les licences, Deux options sont offertes à un écart de prix minime, dont l'une couvre tous les besoins des communes sauf le cadastre numérisé.

P. Curtius pose celle du déploiement, qui se fera probablement en majorité en 2010, à cause des contraintes de formation interne et de période budgétaire dans les communes.

D. Picheral souhaite que soient examinés les petits problèmes qui risquent de se poser dans la communication par rapport à son syndicat, le SAIGC. Il pose aussi le problème de la superposition des compétences entre Sivu et SAIGC, qu'il faudra examiner attentivement.

D. Suszwalak reconnaît la réalité du problème de croisement des compétences et propose de ne pas faire de proposition, dans un premier temps, aux communes du territoire du SAIGC.

A terme, L. Clérel souligne qu'il faudra étudier en bureau le rapprochement entre les deux syndicats.

Le président met aux voix : le bureau adopte la solution préconisée par le jury, soit Cosoluce, et autorise le président à signatures dans ce dossier.

4) - Stratégie du Sivu à moyen et long terme

D. Suszwalak expose que si l'hypothèse du déménagement à La Voulte/Rhône a été mise de côté, cela ne nous exonère pas de la réflexion sur la sécurisation de la plate-forme technique. Il développe l'idée de D. Picheral sur un "plan de mandat" et propose un séminaire pour engager ces réflexions stratégiques, et pour que le niveau d'information soit bien partagé par les élus et les cadres du Sivu.

Le président engage un tour de table pour sonder les élus.

Tous sont favorables pour réserver une journée en juin, à Saint-Agrève, si l'ordre du jour en est bien structuré et annoncé à l'avance.

D. Suszwalak revient sur le déplacement de la plateforme qui pourrait agréger d'autres services du Sivu (techniques mais aussi sur d'autres compétences).

L. Clérel souligne que s'il y a déménagement de la plate-forme, il faut considérer qu'il soit définitif, car le Sivu ne fera pas deux déménagements, le choix doit donc être stratégique aussi, non seulement pour la sécurité informatique, mais aussi pour le re-déploiement des services.

D. Suszwalak et M. Quinkal soulignent que l'"homogénéité" qui présidait à la solution La Voulte/Rhône, n'est de fait plus un dogme. Le Sivu pourrait à l'avenir maintenir le principe de plusieurs antennes.

D'ici le mois de juin, D. Suszwalak apportera des hypothèses de travail pour le séminaire. Il souhaite aussi que le CS qui suivra le séminaire soit plus animé, et aborde ces problèmes stratégiques.

Après consultation des agendas, la date du mardi 16 juin est retenue, de 9 h 30 à 17 - 18 heures.

5) - Réunions territoriales d'information

39 Communautés de Communes ont été contactées par le Sivu, 3 ont répondu à cet instant : Barrès Coiron, Deux Rives, et Châtaigniers.

D. Suszwalak proposera aux seuls élus dont le domicile est proche de participer aux réunions.

M. Quinkal ira aux Deux-Rives, D. Picheral à St-Pierreville, aucun élu n'est disponible pour le 24 à Cruas (Barrès-Coiron).

D. Picheral propose à chaque membre du bureau de relancer sa propre communauté.

6) - Plan « Ecole Numérique Rurale » de l'Etat

M. Quinkal fait un point sur le plan lancé par l'Etat. D. Suszwalak distribue les photocopies du cahier des charges pour les communes de - de 2000 habitants classées en zone rurale. 199 écoles sont concernées en Ardèche, 50 seront retenues.

L'Etat amène 80% du financement, la dépense subventionnable est plafonnée à 11 250 € H.T.

par commune.

L'objectif du plan est d'en faire profiter l'économie locale, ce qui n'est pas la règle au Sivu en matière d'achat équipement massif (marchés ou UGAP). Mais l'IEN responsable du projet (M. Zanoni) considère que le Sivu est le mieux placé sur tous les points du projet autres que le strict achat du matériel et qu'il pourrait s'organiser pour faire travailler les fournisseurs locaux.

Le bureau est d'accord pour que le Sivu fasse une proposition à l'Inspection d'Académie de l'Ardèche.

Le président rencontrera l'inspectrice pour valider le principe d'une information directe des communes par le Sivu (listes-maires). Trois réunions d'arrondissement sont organisées par l'IA à destination des maires et enseignants des écoles. Le plan devrait être bouclé pour le 15 mai, en tout cas dans sa partie « information ».

Dans cette problématique d'informatique scolaire, D. Suszwalak propose au bureau d'aborder aussi une réflexion sur la suite éventuelle de l'opération "un PC par classe", car des sollicitations arrivent déjà des communes. Le point sera mis à l'ordre du jour du prochain bureau.

7) - Convention avec le CG 07

D. Suszwalak expose les négociations actuelles avec les services du CG 07 et le travail qui est fait sur un document, présenté sur écran, qui fait le va-et-vient entre le Sivu et le CG depuis quelques mois.

La convention annuelle en découlerait, qui se compose en plusieurs actions.

Sur un point particulier, le dispositif RSA est évoqué, G. Fréry indique qu'un peu plus de la moitié des centres devraient participer.

Le bureau autorise le président à signer la convention à intervenir avec le Conseil général de l'Ardèche pour l'année 2009.

8) - Réflexions à propos d'ADN

D. Suszwalak, L. Bayle et HP. Eldin ont rencontré le directeur d'ADN. La possibilité d'être FAI semble difficile à mettre en œuvre, car le cahier des charges de la délégation est très sophistiqué. Il est notamment mis l'accent sur les bouquets de services qui pourraient être offerts, bien au delà du simple accès internet. Une rencontre a été demandée à ADTIM qui gère la partie commerciale d'ADN (délégataire du service public) (aura lieu le 6 mai).

9) - Mise en place d'un réseau de visioconférence.

Un document est présenté à l'écran : la carte des points préconisés et leurs zones de « chalandise ».

D. Suszwalak souligne l'intérêt partout rencontré sur le territoire pour un système de points de visio maillés. Il faut monter des partenariats pour accueillir ces lieux, pour la gestion du site, la prise en charge de la connexion et de certains coûts. Le Sivu prendrait en charge la partie technique (fourniture kits, installation, et pont). Les cibles étant d'abord les collectivités, ensuite l'économie locale, et enfin la société civile.

Des propositions d'abonnement pourraient être faites aussi pour la visioconférence sur PC.

Enfin un travail est effectué sur une plate-forme de réservation, qui pourrait être bi-départementale, régionale ou nationale, des contacts ont été pris.

M. Quinkal demande à G. Fréry de faire "mousser" cette action du Sivu au plan national.

Dans un premier temps, un envoi sera fait à liste-maires.

G. Capeillère expose le schéma technique d'une telle réalisation, les possibilités qu'elle offre (enregistrement, streaming, etc.) et détaille les aspects financiers du projet. Les simulations pour un démarrage montrent un coût d'environ 1 500 euros HT par mois, dont 2/3 en amortissements.

L'offre commerciale à développer est complexe et devra être différenciée entre les collectivités et le secteur privé.

Le bureau est d'accord pour engager ce projet. Une tarification sera proposée au prochain bureau.

10) - Questions diverses

- D. Suszwalak demande aux élus de confirmer ou infirmer leur présence aux réunions de bureau en retour de leur convocation par mél, pour des raisons d'organisation.

- Le bureau décide d'habiliter le président pour signer la convention extensive du plan Internet pour les bibliothèques (5 communes supplémentaires).